

L'an DEUX MIL DOUZE, le MARDI 10 JUILLET, à 17 h 40, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2122-8 (élection d'Adjoints), L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 19 h 15).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. CÉCILÉRY Nathalie a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ MAILLOT Gérald/ HOAREAU Jean-François/ PICARD Hajaso/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ HUMBLLOT Nicole/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette (arrivée à 17 h 57, au Rapport n° 12/4-08/ KICHENIN Virgile (arrivé à 17 h 57, au Rapport n° 12/4-08/ CATHERINE Aline/ ASSABY Maximilien/ ISIDORE Marylise/ JAVEL François/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ LOWINSKY Jacques (arrivé à 17 h 43, pendant l'appel nominal/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ AHAMADI Salama/ CÉCILÉRY Nathalie/ JUSTINE Marie Séverine/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ TROTET Maryse (arrivée à 18 h 06, au Rapport n° 12/4-06/ HOARAU Patricia/ VICTORIA René-Paul/ ALBANY Christian/ HOARAU Serge/ LOCATE Raziah

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

BAREIGTS Éricka		par BRISSAC-FÉRAL Claude
PONIN-BALLOM Gino		par HOAREAU Jean-François
ARMAND Alain		par ANNETTE Gilbert
ADAME Brigitte		par LOWINSKY Jacques
EUPHRASIE Didier		par JAVEL François
HOARAU Emmanuel	pour toute la durée de la séance	par MAILLOT Gérald
DINDAR Ibrahim		par PELTIER Hélyette
ANDAMAYÉ Marie-Annick		par ORPHÉ Monique
TOQUET Stéphanie		par VICTORIA RETOURNAT Danielle
BARDIÈRE Jean-Michel		par ALLIÉ Carmen
ESPÉRET Jean-Pierre	à l'arrivée de son mandataire, à 17 h 57, au Rapport n° 12/4-08	par KICHENIN Virgile
TROTET Maryse	à leur départ, à 18 h 30, au Rapport n° 12/4-09	par LOCATE Raziah
ALBANY Christian		par HOARAU Patricia

Les membres présents, au nombre de 40 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SEANCE

(complément)

En vertu des dispositions de l'Article L. 2121-12 (alinéas 3 et 4), le Conseil Municipal s'est prononcé, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, sur l'inscription en urgence à l'Ordre du Jour de Séance du dossier complémentaire ci-après :

- Rapport n° 12/4-26 Convention d'intégration d'enfants déficients auditifs
Ecole Maternelle Michel Debré

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- (1) BAREIGTS Éricka
- MAILLOT Gérald
- ASSABY Maximilien
- (2) DINDAR Ibrahim
- NAILLET Philippe
- LOWINSKY Jacques
- FRANÇOISE Gérard
- VARONDIN Frédéric

au titre de la CINOR

Rapport n° 12/4-11
et Rapport n° 12/4-13

ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

- | | | |
|---|----------------------------------|--------------------|
| (3) PONIN-BALLOM Gino
- VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini
- CASSIM-CADJEE Mohammad
- NAILLET Philippe | au titre de l'AGCVD | Rapport n° 12/4-14 |
| <hr/> | | |
| - ANNETTE Gilbert
- PICARD Hajasoa
- PAULÉE Marie-Thérèse
- VARONDIN Frédéric
- FRANÇOISE Gérard
(4) BARDIÈRE Jean-Michel | au titre de la Caisse des Ecoles | |
| <hr/> | | |
| - ANNETTE Gilbert
(1) BAREIGTS Éricka
- COUDERC Alain
- JAVEL François
- PELTIER Hélyette
(5) ALBANY Christian | au titre de la SEML Dionysport | |
| <hr/> | | |
| (5) ALBANY Christian | au titre de l'OMS | |
| <hr/> | | |
| - ORPHÉ Monique
- MAILLOT Gérald
(3) PONIN-BALLOM Gino | au titre de la SIDR | Rapport n° 12/4-24 |

CINOR Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion
 AGCVD Association de Gestion du Centre-Ville Dionysien
 SEML... Société d'Economie Mixte Locale...
 OMS Office Municipal des Sports
 SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

(3) et (4) élus absents
 (1) à la séance

(5) élu parti au Rapport n° 12/4-09

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires ARRIVÉES	Remarques
LOWINSKY Jacques	à 17 h 43	pendant l'appel nominal
CLAIN Claudette	à 17 h 57	au Rapport n° 12/4-06
KICHENIN Virgile	à 18 h 06	au Rapport n° 12/4-06
TROTET Maryse	à 18 h 06	au Rapport n° 12/4-06
DÉPARTS		
TROTET Maryse	à 18 h 30	au Rapport n° 12/4-09 procurator à LOCATE Raziah
ALBANY Christian	à 18 h 30	au Rapport n° 12/4-09 procurator à HOARAU Patricia
LOWINSKY Jacques	à 18 h 47	au Rapport n° 12/4-19

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
 13 JUIL. 2012 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 40 sur 55.

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE MAIRE

REQU A LA PRÉFECTURE
 DE LA RÉUNION

17 JUIL. 2012

ARTICLE 1 DE LA LOI N° 100 DU 10 MARS 1982
 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
 COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

OBJET BUDGET ANNEXE EAU
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012

Après prise en compte des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2011, ainsi que des dépenses et recettes nouvelles 2012, le Budget Annexe 2012 de l'Eau s'élève à :

- * 6 534 875,50 € en Section d'Investissement,
- * 319 822,75 € en Section d'Exploitation.

Les opérations sont détaillées dans les tableaux figurant en annexe.

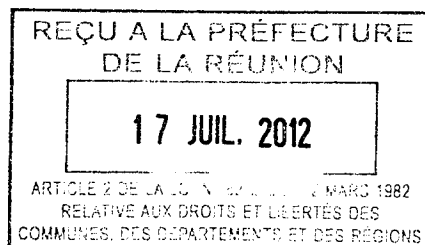
Les excédents de 2011, repris au présent Budget Supplémentaire 2012, permettront de financer le programme d'investissement 2012. Les montants sont détaillés dans les maquettes budgétaires dans les pages qui suivent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE



OBJET BUDGET ANNEXE EAU
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/4-05 du Maire ;

Vu le rapport de M. MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission ad hoc (Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable) ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

8 abstentions
(dont 1 vote par procuration)

pour

↓
M. FOURNEL Dominique, Mme ALLIE Carmen,
Mme HOARAU Patricia, M. VICTORIA René-Paul,
M. ALBANY Christian, M. HOARAU Serge
et Mme Raziah LOCATE

↓
autres élus présents et mandatés

Adopte le Budget Supplémentaire 2012 du Budget Annexe de l'Eau qui s'élève, en dépenses et en recettes, à :

- * 6 534 875,50 € pour la Section d'Investissement,
- * 319 822,75 € pour la Section d'Exploitation.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 13 JUIL. 2012



ARRETE DES SIGNATURES

- a) 30 pour + 8 contre
- b) 30 voix pour + 9 votes par procuration.
- c) 7 voix contre + 1 vote par procuration.

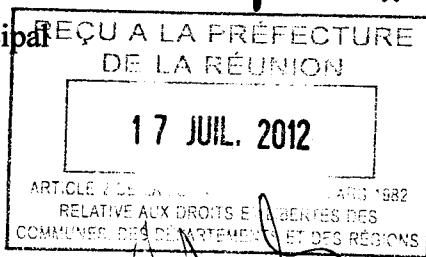
Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents 50
Nombre de suffrages exprimés 50

Nombre de voix pour contre abstentions

55
50
50
10
5

Confer « Chapaux »

Date de convocation du Conseil Municipal
4 juillet 2012



Budget Supplémentaire 2012 / Budget Annexe Eau par le Maire,
à Saint-Denis, le 10 juillet 2012

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en quatrième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 10 juillet 2012

Les membres du Conseil Municipal
soussignés

RECUE A LA PREFECTURE
DE LA REUNION
17 JUL. 2012
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 730 DU 7 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES
COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS

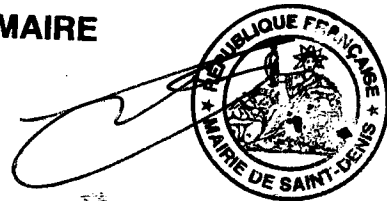
Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le

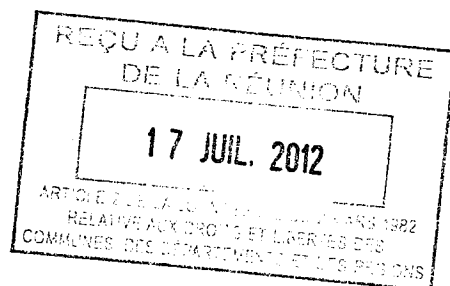
Département de la Réunion
Commune de Saint-Denis

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du **10/7/2012**
En annexe à la Délibération N° **92/4-05**

LE MAIRE



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012
BUDGET ANNEXE DE L'EAU



Conseil Municipal
Du samedi 10 juillet 2012
(Quatrième séance annuelle)

REPUBLIQUE FRANCAISE

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE SAINT-DENIS
---------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL EAU

M4 (1)

BUDGET Budget Supplémentaire (2)

ANNEE 2012

- (1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales		
4	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
19	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur	X	
19	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
20	A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
21	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
22	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
23	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
23	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
24	A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
25	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	D Arrêté et signatures		
27	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - ~~_____ budgétaires (délibération n° _____ du _____).~~

- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - ~~primitif ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
 - ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	291 600,00	
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	28 222,75	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		319 822,75
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		319 822,75	319 822,75

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 879 097,74	6 006 651,92
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 087 800,56	528 223,58
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	2 567 977,20	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 534 875,50	6 534 875,50

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 854 698,25	6 854 698,25
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget voté(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	372 000,00	18 618,60			18 618,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	451 000,00				
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00				
Total des dépenses de gestion courante		973 000,00	18 618,60			18 618,60
66	Charges financières	144 000,00	9 604,15	233 000,00	233 000,00	242 604,15
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		58 600,00	58 600,00	58 600,00
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 127 000,00	28 222,75	291 600,00	291 600,00	319 822,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 382 851,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 310 149,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 693 000,00				
TOTAL		4 820 000,00	28 222,75	291 600,00	291 600,00	319 822,75

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	319 822,75

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget voté(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	3 320 000,00				
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		3 320 000,00				
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		3 320 000,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 500 000,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 500 000,00				
TOTAL		4 820 000,00				

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	319 822,75
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	319 822,75

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---

- (1) cf IB - Modalités de vote
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération: DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget voté(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	1 687 282,00	32 023,62			32 023,62
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	8 298 946,00	260 049,61			260 049,61
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	9 986 228,00	292 073,23			292 073,23
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement			1 000,00	1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000,00		3 673 825,07	3 673 825,07	3 673 825,07
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	287 000,00		3 674 825,07	3 674 825,07	3 674 825,07
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 273 228,00	292 073,23	3 674 825,07	3 674 825,07	3 966 898,30
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 500 000,00				
041	Opérations patrimoniales (6)	3 498 000,00		-795 727,33	-795 727,33	-795 727,33
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 998 000,00		-795 727,33	-795 727,33	-795 727,33
	TOTAL	15 271 228,00	292 073,23	2 879 097,74	2 879 097,74	3 171 170,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 567 977,20
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 739 148,17
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget voté(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement	1 500 000,00	528 223,58			528 223,58
16	Emprunts et dettes assimilées	6 580 228,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	8 080 228,00	528 223,58	3 000 000,00	3 000 000,00	3 528 223,58
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)			3 006 651,92	3 006 651,92	3 006 651,92
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières			3 006 651,92	3 006 651,92	3 006 651,92
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	8 080 228,00	528 223,58	6 006 651,92	6 006 651,92	6 534 875,50
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	2 382 851,00				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 310 149,00				
041	Opérations patrimoniales (6)	3 498 000,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 191 000,00				
	TOTAL	15 271 228,00	528 223,58	6 006 651,92	6 006 651,92	6 534 875,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 534 875,50
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	
--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 618,60		18 618,60
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	242 604,15		242 604,15
67	Charges exceptionnelles	58 600,00		58 600,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		319 822,75		319 822,75

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	319 822,75
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	1 000,00		1 000,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	3 673 825,07		3 673 825,07
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	32 023,62		32 023,62
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	260 049,61		260 049,61
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		3 966 898,30		3 966 898,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 567 977,20
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 534 875,50
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total				

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	319 822,75
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	319 822,75

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	528 223,58		528 223,58
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000 000,00		3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total		3 528 223,58		3 528 223,58

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+	AFFECTATION AU COMPTE 106	3 006 651,92
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 534 875,50

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget voté (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	372 000,00		
601	Achats stockés matières premières (et	5 000,00		
611	Sous traitance générale	20 000,00		
617	Etudes et recherches	10 000,00		
618	Divers	2 000,00		
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00		
6287	Remboursements de frais	320 000,00		
6288	Autres	10 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	451 000,00		
6215	Pers. affecté par col. de rat.1	451 000,00		
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00		
658	Charges diverses de gestion courante	150 000,00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		973 000,00		
66	Charges financières (b)	144 000,00	233 000,00	233 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	144 000,00		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=		233 000,00	233 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	58 600,00	58 600,00
6711	Int.moratoires-pénalités sur marchés	10 000,00		
673	Titres annulés (sur ex. antérieurs)		58 600,00	58 600,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 127 000,00	291 600,00	291 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget voté (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	2 382 851,00		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	1 310 149,00		
6811	<i>Dot. aux am. sur im. incorporelles-corp.</i>	1 310 149,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 693 000,00		
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 693 000,00		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 820 000,00	291 600,00	291 600,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (7)	28 222,75
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	319 822,75

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pr mémoire budget (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 320 000,00		
70128	Autres taxes et redevances	3 320 000,00		
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		3 320 000,00		
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 320 000,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) cf. 1 - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

12

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pr mémoire budget (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	1 500 000,00		
777	Quo. part sub. d'inv. virée au rés. de l'ex	1 500 000,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 500 000,00		

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	4 820 000,00		
--	---------------------	--	--

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
---	----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	319 822,75
---	--	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	319 822,75
---	--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Sur mémoire budget (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 687 282,00		
2031	Frais d'études	1 513 771,00		
2033	Frais d'insertion	173 511,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	8 298 946,00		
2315	Instal, matériel et outill. tech.	7 445 489,00		
238	Av.-actes versés sur cdes d'immo cor.	853 457,00		
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		9 986 228,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		1 000,00	1 000,00
1318	Autres		1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000,00	3 673 825,07	3 673 825,07
1641	Emprunts en euro	287 000,00	673 825,07	673 825,07
16449	Opérations afférentes à l'emprunt		3 000 000,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		287 000,00	3 674 825,07	3 674 825,07

45... 1...	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES RÉELLES	10 273 228,00	3 674 825,07	3 674 825,07
-----------------------------------	----------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

14

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pr mémoire budget (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	1 500 000,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 500 000,00		
13918	Autres	1 500 000,00		
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)	3 498 000,00	-795 727,33	-795 727,33
2315	Instal, matériel et outill. tech.	998 000,00	-795 727,33	-795 727,33
2762	Créance sur tft de dts à déductiva	2 500 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 998 000,00	-795 727,33	-795 727,33

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	15 271 228,00	2 879 097,74	2 879 097,74
---	----------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	1 087 800,56
+	
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	2 567 977,20
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 534 875,50

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget voté Pour mémoire budget voté (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement	1 500 000,00		
1318	Autres	1 500 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 580 228,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euro	6 580 228,00		
16449	Opérations afférentes à l'emprunt		3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		8 080 228,00	3 000 000,00	3 000 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		3 006 651,92	3 006 651,92
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		3 006 651,92	3 006 651,92
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières			3 006 651,92	3 006 651,92

45...2.	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES RÉELLES	8 080 228,00	6 006 651,92	6 006 651,92
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget voté (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 382 851,00		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	1 310 149,00		
281311	<i>Bâtiments d exploitation</i>	583 340,69		
281351	<i>Bâtiments d exploitation</i>	516 916,39		
281561	<i>Matériel spécifique eau</i>	209 891,92		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 693 000,00		
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	3 498 000,00		
2315	<i>Instal, matériel et outill. tech.</i>	2 500 000,00		
2762	<i>Créance sur tff de dts à déductva</i>	998 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 191 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		15 271 228,00	6 006 651,92	6 006 651,92

RESTES A REALISER N-1 (8)	528 223,58
----------------------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	=
--	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 534 875,50
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	Autres	

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		

- (1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	
	A1.1
	A1.2

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/12 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	17 318 475,85	9 976 142,47	664 276,66	231 728,41	436 548,25
Auprès des organismes de droit privé					
B.F.T/CRCAMR DE LA REUNION	6 000 000,00	6 000 000,00	450 120,28	150 120,28	300 000,00
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	3 000 000,00	45 977,66	45 977,66	
DEXIA	1 318 475,85	976 142,47	172 178,72	35 630,47	136 548,25
AUTRES	7 000 000,00				
(3)					
Auprès des organismes de droit public					
(3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/12) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
711	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	4,51%	45 977,66	18%
712		7 000 000,00	0,00	7 000 000,00		0,00	42%
TOTAL		10 000 000,00	3 000 000,00	10 000 000,00		45 977,66	60%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
TAUX POSTFIXE							
707	B.F.T/CRCAMR DE LA REUNION	3 000 000,00	3 000 000,00	2 700 000,00	1,95%	76 620,28	16%
709	B.F.T/CRCAMR DE LA REUNION	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00	2,45%	73 500,00	18%
TOTAL		6 000 000,00	6 000 000,00	5 700 000,00		150 120,28	34%
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
701	DEXIA	1 318 475,85	976 142,47	839 594,22	3,85%	35 630,47	5%
TOTAL		1 318 475,85	976 142,47	839 594,22		35 630,47	5%
TOTAL GENERAL		17 318 475,85	9 976 142,47	16 539 594,22		231 728,41	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est pré-déterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES DETTES	A1.3

A1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

NEANT

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A1.4

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1) Année Profil	Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/10/12	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (8)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités de l'exercice en(7) Indiciaire	ICNIE de l'exercice		
								Taux (3)	Index (4)	(8) Taux actuariel (4)	Taux (5)				Index (6)	Niveau de taux (7)
TOTAL GENERAL				17 318 475,85	9 976 142,47								231 728,41	436 548,25	241 820,90	
163 Emprunts obligataires																
163 Emprunts obligataires (Total)																
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits				17 318 475,85	9 976 142,47								231 728,41	436 548,25	241 820,90	
1641 Emprunts en euros (8)																
701 2009 P	refinancement emprunts 664, 670, 680		DEVA													
707 2010 C	eau-investissements 2010			1 318 475,85	976 142,47	6	Trimestrielle fixe	3,81%	fixe	3,85%			35 630,47	136 548,25	8 081,09	
711 2011 P	eau-investissements 2011		B.F. TFCRCAMR DE LA REUNION	3 000 000,00	3 000 000,00	13,64	Trimestrielle post-fixé	3,73%	post-fixé TAG 3M	1,95%			76 620,28	300 000,00	6 500,08	
712 2012 P	eau-investissements 2012		CAISSE DES DEPOS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	3 000 000,00	15	Annuelle fixe	4,51%	fixe	4,51%			45 977,66	0,00	135 300,00	
1643 Emprunts en devises (hors zone €)				7 000 000,00	0,00	15	Annuelle fixe	4,50%	fixe	4,50%			0,00	0,00	78 750,00	
1644 Opérations afférentes à l'emprunt																
709 2011 P	Investissements 2011		B.F. TFCRCAMR DE LA REUNION	3 000 000,00	3 000 000,00	18	Trimestrielle pré-fixé	4,70%	pré-fixé E03M-MOY	2,45%			73 500,00	0,00	13 189,73	
165 Dépôts et cautionnements reçus																
Total des dépôts et cautionnements reçus																
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières																
168 Autres emprunts et dettes assimilés																
1687 Autres emprunts																
1682 Bons à moyen terme négociables																
1687 Autres dettes																

(1) Profil d'amortissement : C pour constant, P pour annuité, M pour mensuel, T pour trimestriel, B pour bimestriel, A pour annuel, X pour autre à préciser.
 (2) Indiquer le type d'index : EURIBOR 3 mois, ...
 (3) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois, ...).
 (4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois, ...).
 (5) Pour une opération d'échange d'échéances, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'Etat annoncé au budget prévu.
 (6) Pour une opération d'échange d'échéances, indiquer, pour un taux fixe, le niveau à la date de vote du budget pour l'Etat annoncé au budget prévu.
 (7) Pour une opération d'échange d'échéances, indiquer, pour un taux fixe, le niveau à la date de vote du budget pour l'Etat annoncé au budget prévu.
 (8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire mention de l'encadrement du capital de la date prévue pour l'emprunt correspondant au véritable encadrement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/12

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
NEANT									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									
NEANT									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.
(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie		NEANT				
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.
(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.
(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.8

	1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
-Structure : A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré						
Nombre de Produits	4					
% de l'encours	90%					
Encours Début	9 000 000					
-Structure : B - Barrière simple. Pas d'effet de levier						
Nombre de Produits						
% de l'encours						
Encours Début						
-Structure : C - Option d'échange (swaption)						
Nombre de Produits	1					
% de l'encours	10%					
Encours Début	976 142					
-Structure : D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
Nombre de Produits						
% de l'encours						
Encours Début						
-Structure : E - Multiplicateur jusqu'à 5						
Nombre de Produits						
% de l'encours						
Encours Début						
-Structure : F - Autres types de structure						
Nombre de Produits						
% de l'encours						
Encours Début						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		674 825,07
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		674 825,07
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	673 825,07
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	673 825,07
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		1 000,00
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	1 000,00
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D	
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)
15	Sur provisions pour risques et charges
10	Sur apports, dotations et réserves
139	Subv. d'invest. reprises au c/résultat
9	Sur provisions pour dépr. d.....
	Autres opérations
	Charges transférées (D) = E + F + G
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)
	Production immobilisée (F)
	Stocks et en-cours (G)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	2 567 977,20
------	----------------------------------	--------------

R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 006 651,92

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	3 242 802,27
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	3 006 651,92
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	-674 825,07
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	-674 825,07

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :/../.....

Présenté par le(1),
 A le.....

Le(1),
 Délibéré par(2), réunion en session
 A le.....

Les membres du(2)

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A, le

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...
 (2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ..